COURT OF APPEAL OF
NEW BRUNSWICK

COUR D'APPEL DU
NOUVEAU-BRUNSWICK

121-21-CA

B E T W E E N:

TERRY BROWN

APPELLANT

- and -

WORKPLACE HEALTH, SAFETY AND COMPENSATION COMMISSION

RESPONDENT

Motion heard by teleconference:
The Honourable Justice Quigg

Date of hearing:
June 16, 2022

Date of decision:
June 16, 2022

Counsel at hearing:

Terry Brown on his own behalf

For the respondent:
Nicolette Belliveau

DECISION

Following a status hearing, held pursuant to Rule 62.15.1, it is ordered that the appeal be perfected on or before August 26, 2022, failing which the Registrar shall dismiss the appeal for delay. There is no order of costs.

E N T R E :

TERRY BROWN

APPELANT

-et-

COMMISSION DE LA SANTÉ, DE LA SÉCURITÉ ET DE L'INDEMNISATION DES ACCIDENTS AU TRAVAIL

INTIMÉE

Motion entendue par téléconférence :
l'honorable juge Quigg

Date de l'audience :
le 16 juin 2022

Date de la décision :
le 16 juin 2022

Avocats à l'audience :

Terry Brown en son propre nom

Pour l'intimée :
Nicolette Belliveau

DÉCISION

À la suite de la tenue d'une audience sur l'état de l'instance conformément à la règle 62.15.1, il est ordonné que l'appel soit mis en état au plus tard le 26 août 2022, à défaut de quoi le registraire devra rejeter l'appel pour cause de retard. La Cour n'accorde aucuns dépens.